

Conseil Municipal du mercredi 13 avril 2011 :

Association Foncière de Remembrement : Le Maire, Président de l'AFR de GOURLIZON, informe le Conseil Municipal que lors de la réunion du 25 mars 2011, le bureau de l'AFR a décidé de dissoudre l'Association Foncière de Remembrement, faisant suite au courrier du Préfet de février 2011 sur la

nouvelle procédure applicable aux associations syndicales de propriétaires.

Cession chemin de Kergagen Bihan : Une demande de cession gratuite de la parcelle ZI n° 175 avait été faite par la Commune aux Consorts POSTEC lors de la division pour vente de leur terrain situé à Kergagen Bihan. Cette cession n'a jamais été régularisée par un acte authentique. L'acte sera établi par l'étude de Maître SANSON Notaire à Audierne.

Bibliothèque municipale : le contrat de maintenance logicielle et d'assistance est renouvelé avec la société SEGILOG pour une durée de trois années à compter du 1^{er} juin 2011 pour un montant de 826 euros annuels.

Produits irrécouvrables : une demande d'admission en produits irrécouvrable est présentée par la Trésorerie pour une valeur de 0.30 euros. Elle est acceptée par le Conseil Municipal.

Taux des impôts locaux pour l'année 2011 : Ils sont fixés à

-Taxe d'habitation	:	11.30 %
- Taxe foncière sur propriétés bâties	:	15.43 %
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties	:	44.21 %

Une hausse de 6 % est votée par le Conseil Municipal afin de faire face

- Quote part dans la construction du centre de secours de DOUARNENEZ
- Annuité du prêt cantine.
- Hausse des charges à caractère général.
- Charges de personnel supplémentaires.

Une recette fiscale d'environ 10 155 euros est attendue de ces hausses. Nos taux d'imposition restent en dessous des taux observés dans les communes de même importance.

Indemnité des élus : Sur proposition du Maire, les indemnités de fonction du maire et des adjoints seront revues à la baisse de 40 % à partir du 1^{er} avril 2011 pour atténuer l'augmentation des charges de fonctionnement.

Affectation du résultat 2011 : 55 000 euros seront affectés sur l'excédent de fonctionnement 2010 pour financer les investissements 2011.

Budget primitif 2011 : La section de fonctionnement présente un excédent prévisionnel de 46 009 € ;

Le budget prévisionnel s'établit en section d'investissement à 127 997 euros en dépenses (Travaux cantine 55 000 euros – Capital des emprunts 29 065 - Voirie communale 26 000 euros – Travaux sur bâtiments 7 535 euros – Achats petits équipements.....) et à 263 184 euros pour les recettes (Remboursement FCTVA 2011 84 255 euros – Subventions Conseil général 55 448 euros, Enveloppe parlementaire députée 6 432 euros, vente terrain pour construction logements OPAC QUIMPER 36 420 euros, Subvention départementale d'investissement 2011 du Conseil général 18 179 euros).

Questions diverses :

- Compte rendu des dernières réunions du Conseil d'école et du SIVU électrification.
- Le bureau de vote sera transféré à la cantine scolaire à compter de l'année 2012.